

TARIFS

JOURNÉE COMPLÈTE : UNE DISCIPLINE ARTISTIQUE + ATELIERS :

- > Cannois inscrit au Conservatoire de Cannes : **129 €**
- > Cannois non inscrit au Conservatoire de Cannes : **149 €**
- > Non-Cannois inscrit au Conservatoire de Cannes : **159 €**
- > Non-Cannois non inscrit au Conservatoire de Cannes : **179 €**

Pratique instrumentale ou vocale supplémentaire, selon disponibilité :

Cannois : **81 €** Non-Cannois : **105 €**

Pièces à joindre impérativement au formulaire d'inscription pour tout élève qui n'était pas inscrit au Conservatoire en 2025-2026 (à défaut, il ne sera pas tenu compte de la candidature de l'élève) :

- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'élève

Vous pouvez bénéficier du tarif réservé aux Cannois uniquement si votre situation répond à un des deux cas suivants :

CAS N°1 : USAGERS DONT LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EST SITUÉE À CANNES

Si l'un des deux parents ou le tuteur légal habite à Cannes, il devra produire en son nom propre, au choix et datant de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, de fournisseur d'accès à Internet.

CAS N°2 : USAGERS DONT LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EST SITUÉE HORS DE CANNES

L'élève doit poursuivre une scolarité dans l'enseignement général (école, collège, lycée, etc.) dans un établissement situé sur la commune de Cannes et au moins un des deux parents ou le tuteur légal doit travailler à Cannes.

Dans ce cas, il est impératif de produire au moment de l'inscription :

- Un bulletin de salaire ou un extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels ayant leur siège social à Cannes
- Un certificat de scolarité de l'élève pour l'année 2025-2026

Le stagiaire ou ses parents certifient par la présente posséder une assurance « Responsabilité civile » et accepter le règlement intérieur du Conservatoire de Cannes.

Aucun remboursement ne peut être accordé, sauf raison exceptionnelle et sur justificatif (ex : en cas de maladie, fournir un certificat médical). L'engagement de l'élève reste maintenu même si la Direction du stage était dans l'obligation de changer de professeur pour une raison indépendante de sa volonté.

• Nous vous remercions de bien vouloir découper et renvoyer au Conservatoire ou déposer à l'accueil du Conservatoire (château Font de Veyre exclusivement) au plus tard le vendredi 26 juin 2026 cette fiche d'inscription dûment remplie et signée, avec le paiement correspondant au(x) montant(s) indiqué(s) suivant l'option choisie (chèques à l'ordre de la Régie du Conservatoire).

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : vendredi 26 juin 2026

Nom Prénom

Date de naissance (obligatoire pour constituer les ateliers)

Adresse

Portable Mail

Nombre d'années de pratique instrumentale (deux ans min.)

Première discipline choisie

Deuxième discipline choisie (pour ceux souhaitant en faire deux)

Fait à Le

Signature du représentant légal

*Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de déposer ou d'envoyer votre fiche d'inscription (une par élève) et le paiement en même temps, au plus tôt.
Règlement par chèque (à l'ordre de la Régie du Conservatoire), CB, chèques vacances ou en espèces.*

SAISON 2025/26

CONSERVATOIRE DE CANNES

établissement municipal

MUSIQUE - THÉÂTRE

XXI^e Académie d'ÉTÉ

DU 6 AU 11 JUILLET 2026

© MAIRIE DE CANNES - CANNES MUSIQUE - IMAGE BANK CANVA - AVRIL 2026



+ DE 12 INSTRUMENTS,
CHANT, ORCHESTRE,
ATELIERS & CONCERTS

CHATEAU FONT-DE-VEYRE
70 AVENUE RAYMOND PICAUD
RENS. 04 97 06 49 10

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

CANNES
CÔTE D'AZUR
FRANCE



cannes.com/conservatoire

PRÉSENTATION

Nous sommes ravis de vous présenter la 21^e édition de l'Académie d'été du Conservatoire de CANNES, un programme agrémenté d'activités variées :

• **Pratiques collectives** avec les ateliers de chorale, percussions corporelles, ukulélé, musique de chambre et d'ensembles, orchestre, improvisation, brainball, gestion du trac, respiration et ancrage.

• **Pratiques individuelles de son instrument** : chant lyrique, chant actuel, contrebasse, flûte, guitare classique, harpe, percussions latines et africaines, piano, accompagnement piano, trombone, trompette, tuba/euphonium, ukulélé, violon, violoncelle.

• **Assister à deux concerts d'artistes professionnels**

L'Académie est ouverte aux enfants et adolescents âgés de 8 ans minimum (CE2 en septembre 2026) ayant déjà deux années de pratique instrumentale, et aux adultes dans la limite des places disponibles.

Le stage permettra à chacun de vivre en étroite relation pédagogique et conviviale avec les professeurs qui partageront tout leur savoir-faire et qui communiqueront le plaisir de s'exprimer au travers de pratiques artistiques.

Alain BALDOCCHI
Directeur

LES PROFESSEURS

Harpe
Cécile BONTRON MAUDIRE*

Guitare
Véronique SULBOUT*

Chant actuel / Atelier Chœur Ados
Margaux GIRARDEAU

Chant lyrique/Atelier Chœur Ados/Violoncelle
Mélissa ZERBIB

Piano
Jean-François LORENZETTI*

Percussions latines et africaines/Atelier Percu
Thomas PREVOST*

Orchestre / Trompette
Stéphane CATALANOTTI*

Flûte
Adeline COSTA

Trombone
Marc JOANIQUET-RUIZ*

Euphonium / Tuba
Éva-Marie SIMON*

Violon / Alto
Julien DUPONT

Contrebasse
Daniele ARENA*

Ukulélé
Mathieu DIEPENDAELE

Coordination / Accompagnement piano
Chorale
Régine CAPELLE*

* Professeur-e-s au Conservatoire de Musique et Théâtre de Cannes (CRD)

ORGANISATION

CHAQUE JOUR DE 9H à 17H45

Cours individuels et/ou collectifs d'instrument selon la discipline : alto, chant lyrique, chant actuel, contrebasse, flûte, guitare classique, harpe, percussions latines et africaines, piano, trombone, trompette, tuba et euphonium, ukulélé, violon, violoncelle.

> **Musique de chambre ou d'ensemble / orchestres**

> **Ateliers (trois groupes établis par tranche d'âge) :** chorale, percussions corporelles, ateliers divers

> **Travail personnel en studio**

> **Mardi et jeudi :** concerts d'artistes, ouverts à tout public (16h15-17h15)

Les Professeurs chargés des cours organisent eux-mêmes dès le 1^{er} jour de l'Académie le planning de travail avec les élèves. Des studios d'étude sont mis à la disposition des stagiaires afin qu'ils puissent pratiquer leur instrument.

DÉJEUNER (12H30 - 13H30)

Chacun apporte son pique-nique et déjeune dans le parc du Château. Pour des raisons de sécurité, le portail et le portillon d'entrée du Conservatoire seront fermés pendant cette heure. Les élèves peuvent apporter un goûter.

Les deux CONCERTS des stagiaires au Théâtre de La Licorne

Entrée libre

> Vendredi 10 juillet à 18h

> Samedi 11 juillet à 17h

